



*Service des ressources
éducatives
Secteur de l'adaptation
et des services complémentaires*

Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie

**Résultats de l'enquête menée auprès des écoles
secondaires, des centres d'éducation des adultes et des
écoles de formation professionnelle**

par

Daniel Martin

Conseiller pédagogique en coordination et développement

En collaboration avec

Alexandre Beaulieu

Conseiller pédagogique en prévention de la violence au regroupement 6

**dans le cadre des travaux du
Comité restreint de la Table chargée d'étudier
la problématique du suicide et les besoins
des jeunes homosexuelles et homosexuels
en milieu scolaire**

Mai 2002

Table des matières

Mise en contexte	3
Présentation de l'instrument et des règles d'échantillonnage	6
Présentation de l'échantillon et profil des répondants.....	7
Section 2 : opinions et valeurs	11
Section 3 : conditions du milieu	13
Section 4 : expérience personnelle et professionnelle.....	22
Section 5 : besoins d'information sur la question de l'homosexualité.....	30
Conclusion.....	32
Bibliographie.....	36
Annexe :	
Questionnaire « <i>Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie</i> »	37

Mise en contexte

Suite à la sortie de Monsieur Daniel Pinard dans les médias ainsi qu'à la publication de la recherche du docteur Michel Dorais¹ portant sur le suicide chez les jeunes gais, les organismes Jeunesse Lambda, G.R.I.S. (groupe de recherche et d'intervention sociale gai et lesbienne), Action Séro Zéro et Gai-écoute ont formé une coalition, en association avec l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, afin de sensibiliser la Commission scolaire de Montréal aux problèmes vécus par les jeunes lesbiennes et gais dans ses écoles et de permettre à ces élèves d'obtenir les mêmes possibilités que leurs camarades. En réponse à l'allocution de Madame Julia Simard, vice-présidente de l'Alliance et représentante de cette coalition, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire adopte, le 11 octobre 2000, une résolution visant à créer une table de travail composée des commissaires Lyn Faust, Paul Trottier, Colette Provost, Norma Gaona et Donald Perron de la CSDM, ainsi que de représentants de la coalition et des services concernés, dont le Service des ressources éducatives. Les mandats de cette table sont d'identifier les problématiques relatives au suicide et à la situation des jeunes homosexuelles et homosexuels, de déterminer les moyens pour agir à court, moyen et long terme sur ces problématiques, d'assurer le suivi avec les différents organismes et d'évaluer les différents moyens choisis.

Le 14 février 2001, les partenaires de la table de travail chargés d'étudier le suicide chez les jeunes et l'homosexualité en milieu scolaire se réunissent une première fois. Par la suite, un comité restreint est créé, lequel effectuera l'ensemble des travaux spécifiques aux besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels qui seront déposés à la table de travail. Le comité, auquel s'associe la direction de la santé publique (DSP) de Montréal-Centre, élabore alors un plan de travail qui propose de définir dès l'automne 2001 une assise théorique commune portant sur les problèmes vécus par les jeunes homosexuelles et homosexuels en milieu

¹ L'étude est intitulée « *Mort ou fif : Contextes et mobiles de tentatives de suicide chez les jeunes hommes homosexuels ou identifiés comme tels* » (voir en bibliographie)

scolaire. Cette assise comprend des fondements légaux, une revue de la documentation ainsi qu'un répertoire d'expérimentations.

Les deux premiers de ces travaux ont été réalisés par le Secteur de l'adaptation et des services complémentaires, en collaboration avec les membres du Comité restreint, et déposés à la Table élargie lors de la rencontre du 19 décembre 2001. Par ailleurs, les travaux relatifs à l'élaboration d'un répertoire d'expérimentation sont pris en charge par la DSP Montréal-Centre, en association avec ses partenaires de la coalition ainsi que la CSDM. Cette collaboration mènera à l'élaboration et la diffusion, prévue pour septembre 2002, d'un *Coffret d'intervention pour contrer l'homophobie en milieu jeunesse*.

En outre, les travaux du Comité restreint ont mené à diverses actions de sensibilisation et d'information auprès d'intervenants significatifs dans l'action éducative de la Commission scolaire. Entre autres, les tables de concertation des professionnels de la consultation personnelle ont été invitées à prendre connaissance de la problématique du suicide et des besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels en milieu scolaire ainsi que des travaux du Comité restreint. De plus, le directeur général de la CSDM, Monsieur Pierre Bergevin, au nom du Conseil des commissaires, du Comité central de parents et de l'Association des élèves du secondaire (AESCSDM), a invité les conseils d'établissements, par une lettre datée du 6 février 2002, à inscrire au code de vie de leurs écoles des mesures permettant de contrer l'homophobie, de même qu'à ajouter à l'agenda des élèves les références d'organismes venant en aide aux jeunes vivant une problématique en lien avec leur orientation sexuelle.

Finalement, les membres du Comité restreint ont collaboré à l'élaboration et à la diffusion d'un questionnaire visant à cerner la nature des interventions actuellement proposées aux jeunes en soutien aux problèmes ou questionnements qu'ils vivent relativement à leur orientation sexuelle. Ce questionnaire, présenté en annexe du présent document, a été diffusé à tous les établissements d'enseignement secondaire de la CSDM, incluant les établissements du regroupement 7, ainsi qu'à

l'ensemble des centres d'éducation des adultes et des écoles de formation professionnelle.

Le présent rapport fait état de cette opération et des résultats qui en ont découlé. Un premier chapitre traite de l'instrument et des modalités de sa diffusion. Dans les chapitres suivants sont présentés les résultats pour chacune des sections du questionnaire, soit les opinions et valeurs des répondants, les conditions de leur milieu en regard de la problématique des jeunes homosexuelles et homosexuels, leur expérience personnelle et professionnelle à ce niveau ainsi que leur besoin d'information sur la question de l'homosexualité. Le rapport se termine par une synthèse des résultats ainsi qu'un ensemble de recommandations concernant l'intervention ; les références ayant servi à l'analyse des données sont également incluses, de même qu'en annexe, le questionnaire utilisé pour l'enquête.

Présentation de l'instrument et des règles d'échantillonnage

Le questionnaire « *besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie* » a été conçu par les membres du comité restreint, en collaboration.

Le questionnaire comporte cinq sections. Un préambule précède le questionnaire proprement dit ; il comporte une définition de l'homophobie à laquelle les répondants sont invités à se référer avant de répondre aux items de l'instrument. Par ailleurs, les différentes sections du questionnaire concernent le profil des répondants, leurs opinions et valeurs face à l'homosexualité, les conditions de leur milieu à l'égard des problématiques vécues par les jeunes en lien avec leur orientation sexuelle, l'expérience professionnelle et personnelle des répondants à ce niveau et leurs besoins d'informations sur la question de l'homosexualité.

Pour ce qui est du choix des répondants, le Comité restreint a convenu de cibler les intervenants, quel que soit leur corps d'emploi, qui étaient en mesure d'exprimer un point de vue sur la question de l'homosexualité en milieu scolaire ; il s'agit d'un biais d'échantillonnage délibéré qui devra être pris en compte dans l'analyse des résultats. Il a par ailleurs été décidé d'inclure à l'opération tous les établissements de la Commission scolaire accueillant des élèves âgés de treize ans ou plus.

La direction de ces soixante-dix-sept établissements, soit les écoles spéciales d'ordre secondaire, les écoles secondaires, les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes, a reçu en décembre 2001 cinq copies du questionnaire pour distribution aux personnes les plus susceptibles de pouvoir y répondre. Pour maximiser le retour des questionnaires, deux opérations de relance ont été menées.

Présentation de l'échantillon et profil des répondants

Présentation de l'échantillon

En ce qui concerne d'abord les quatorze écoles spéciales desservant des élèves de l'ordre secondaire à la CSDM, trente-trois des soixante-dix questionnaires envoyés ont été complétés, soit un **pourcentage de retour de 47%**. Trois des quatorze établissements ciblés (21%) n'ont retourné aucun questionnaire; la même proportion a retourné un ou deux questionnaires. De ce fait, huit écoles spéciales, soit 57% des établissements visés, ont retourné trois questionnaires ou plus.

Pour ce qui est des vingt-neuf établissements d'enseignement d'ordre secondaire, quatre-vingt des cent quarante-cinq questionnaires envoyés ont été complétés, ce qui équivaut à un **pourcentage de retour de 55%**. Huit des établissements visés (29%) n'ont retourné aucun questionnaire, tandis que cinq autres établissements (18%) n'ont retourné qu'un ou deux questionnaires. Les quinze autres écoles secondaires visées (54%) ont retourné trois questionnaires ou plus.

Quant aux écoles de formation professionnelle, vingt-et-un des quarante-cinq questionnaires transmis (**47%**) ont été retournés. Des neuf établissements ciblés, quatre (44%) n'ont retourné aucun questionnaire; un établissement (11%) a retourné un ou deux questionnaires alors que les quatre autres (44%) ont retourné trois questionnaires ou plus.

Enfin, en ce qui concerne les centres de formation des adultes, vingt-quatre des quatre-vingt-dix questionnaires acheminés vers les établissements ont été complétés, ce qui correspond à un **pourcentage de retour de 27%**. Sept des dix-huit établissements visés (39%) n'ont retourné aucun questionnaire; deux établissements (11%) ont, par ailleurs, retourné un ou deux questionnaires, tandis que cinq centres (28%) ont retourné trois questionnaires ou plus.

En somme, cent cinquante-huit des trois cent cinquante questionnaires acheminés aux établissements visés ont été complétés et retournés, ce qui correspond à un **pourcentage de retour de 45%**. En excluant les centres, pour qui cette opération semble s'être avérée moins pertinente du fait de leur clientèle essentiellement composée d'adultes, ce pourcentage passe à 52%. Ces résultats assurent, à notre avis, une certaine représentativité de l'échantillon. Nous tenons donc à remercier l'ensemble des répondants, et plus particulièrement les directeurs des établissements qui ont eu à gérer localement la distribution des questionnaires, pour leur précieuse collaboration.

Répondants selon le genre

Dans l'ensemble, soixante et un pour cent (61%) des répondants qui ont identifié leur genre étaient des femmes. Cette distribution diffère peu d'un sous-groupe à l'autre, à l'exception de la formation professionnelle, où le pourcentage d'hommes grimpe à quarante-huit pour cent (48%) : il s'agit d'un profil qui respecte *grosso modo* les conditions des milieux.

Tableau 1
Répartition des répondants selon le genre

<i>Etablissement :</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>N.R.P</i>
Ensemble de l'échantillon	37%	61%	2%
École spéciale	39%	61%	0%
École secondaire régulière	34%	64%	2%
École de formation professionnelle	48%	52%	0%
Centre de formation générale aux adultes	38%	63%	0%

Répondants selon l'âge

La tranche 40-49 ans est la plus représentée de l'ensemble de l'échantillon global; les répartitions sont sensiblement les mêmes d'un type d'établissement à l'autre, l'âge moyen des répondants étant légèrement supérieur dans les écoles de formation professionnelle et les centres de formation générale aux adultes.

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Tableau 2
Répartition des répondants selon l'âge

<i>Établissement :</i>	<i>Catégorie d'âge</i>				
	20-29	30-34	40-49	50-59	60 +
Ensemble de l'échantillon	14%	24%	35%	27%	1%
École spéciale	15%	27%	37%	21%	0%
École secondaire régulière	20%	25%	30%	24%	0%
École de formation professionnelle	5%	24%	38%	33%	0%
Formation générale aux adultes	0%	17%	46%	33%	4%

Répondants selon la fonction

En ce qui concerne l'ensemble de l'échantillon, ce sont surtout des enseignants et des professionnels de la consultation qui ont répondu au questionnaire (soixante-trois pour cent (63%) de l'échantillon); par ailleurs, la répartition des répondants par établissement révèle que dans plus d'un établissement sur deux, un membre de la direction a répondu au questionnaire. Les profils sont par ailleurs assez semblables d'un type d'établissement à un autre; on note toutefois une forte proportion de personnes en soutien administratif ayant répondu au questionnaire dans les centres de formation professionnelle.

Tableau 3
Répartition des répondants selon la fonction

<i>Établissement :</i>	<i>Direction</i>	<i>Enseignant</i>	<i>Professionnel</i>	<i>Soutien technique</i>	<i>Soutien admin.</i>	<i>Autre</i>
Ens. de l'échantillon	13%	32%	31%	11%	8%	3%
École spéciale	12%	33%	33%	15%	3%	3%
Secondaire régulier	11%	28%	39%	15%	3%	3%
Formation professionnelle	24%	29%	0%	0%	43%	5%
Formation aux adultes	13%	50%	25%	4%	4%	4%

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Répondants selon les rapports aux élèves

La forte majorité des répondants (soixante-dix-sept pour cent (77%)) considère qu'elle intervient à la fois en individuel et en groupe, tous types d'établissements confondus.

Tableau 4
Répartition des répondants selon le type de prise en charge des élèves

<i>Établissement :</i>	<i>Type de rapport à l'élève</i>		
	<i>Individuel</i>	<i>De groupe</i>	<i>Les deux</i>
Ensemble de l'échantillon	11%	9%	77%
École spéciale	3%	6%	85%
École secondaire régulière	10%	10%	76%
École de formation professionnelle	19%	0%	76%
Formation générale aux adultes	13%	17%	71%

Répondants selon la clientèle desservie

Pour l'ensemble de l'échantillon, la majorité, soit soixante et un pour cent (61%) des répondants, interviennent auprès de jeunes d'âge correspondant à l'ordre secondaire. Les différences observées au tableau 5 reflètent par ailleurs les mandats spécifiques des différents établissements sondés.

Tableau 5
Répartition des répondants selon la clientèle desservie

<i>Établissement :</i>	<i>Régulier</i>	<i>EHDAA</i>	<i>Formation professionnelle</i>	<i>Formation générale aux adultes</i>	<i>Autre</i>
Ensemble de l'échantillon	34%	27%	13%	13%	5%
École spéciale	0%	97%	0%	0%	2%
École secondaire régulière	68%	11%	0%	1%	6%
Formation professionnelle	0%	0%	95%	0%	5%
Formation générale aux adultes	0%	0%	0%	88%	4%

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Section 2 : opinions et valeurs

Importance perçue de la problématique de l'homophobie en milieu scolaire

En général, les répondants considèrent très majoritairement que la problématique de l'homophobie en milieu scolaire est d'une importance majeure. Les résultats diffèrent au niveau des répondants en formation professionnelle et en formation générale aux adultes, mais restent majoritaires. Ces résultats ne peuvent toutefois témoigner du point de vue de l'ensemble des intervenants de la CSDM, puisque les répondants ont été choisis en fonction de leur capacité à répondre au questionnaire. Nous pouvons ainsi présumer que les directions d'établissement ont dirigé le questionnaire vers des personnes qui, par leurs actions ou leur expérience, démontraient qu'elles étaient déjà sensibilisées à la problématique, tel qu'il leur avait été demandé.

Tableau 6

Importance perçue de la problématique de l'homophobie en milieu scolaire

<i>Établissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	77%	22%
École spéciale	82%	12%
École secondaire régulière	85%	15%
École de formation professionnelle	52%	43%
Centre de formation générale aux adultes	63%	38%

Degré d'aise face à une personne homosexuelle

Les résultats indiquent que la très forte majorité (quatre-vingt-dix-huit pour cent (98%)) des répondants, tous milieux confondus, sont à l'aise ou très à l'aise avec les personnes homosexuelles, plus encore en formation professionnelle. Encore une fois, les réserves émises précédemment s'appliquent; ainsi, nous ne pouvons prétendre que ces résultats s'appliquent à tous les intervenants de la Commission scolaire.

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Tableau 7
Degré d'aise face à une personne homosexuelle

<i>Établissement :</i>	<i>très à l'aise</i>	<i>A l'aise</i>	<i>Mal à l'aise</i>	<i>très mal à l'aise</i>
Ensemble de l'échantillon	64	34	2	0
École spéciale	61	39	0	0
École secondaire régulière	61	35	3	1
École de formation professionnelle	81	14	5	0
Centre de formation générale aux adultes	63	38	0	0

Connaissance d'une jeune personne homosexuelle

Cet item a été inclus à la section « opinions et valeurs » du fait qu'il a été démontré que la connaissance d'une personne homosexuelle infléchissait positivement sur l'ouverture face aux problématiques que de telles personnes pouvaient vivre. Or, on peut dire qu'une faible minorité de l'échantillon connaît ou côtoie un jeune homosexuel. Les résultats sont légèrement inférieurs au niveau de la formation professionnelle, encore plus pour les répondants des écoles spéciales. Quoi qu'il en soit, les pourcentages obtenus sont congruents avec les difficultés documentées qui concernent la découverte et l'acceptation de son orientation sexuelle à l'adolescence, difficultés qui peuvent être exacerbées par les conditions du milieu.

Tableau 8
Connaissance d'une jeune personne homosexuelle

<i>Établissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	60%	38%
École spéciale	45%	52%
École secondaire régulière	68%	30%
École de formation professionnelle	52%	48%
Centre de formation générale aux adultes	63%	38%

Section 3 : conditions du milieu

Connaissance d'un élève qui s'identifie comme une personne homosexuelle

Dans l'ensemble, ce n'est qu'une minorité des répondants qui affirme connaître un ou une élève qui s'identifie comme une personne homosexuelle. C'est par ailleurs dans les écoles secondaires régulières que les élèves homosexuels seraient les plus visibles, tandis que les plus faibles pourcentages d'élèves qui s'identifient comme gai, lesbienne ou bisexuel (GLB) se retrouvent au niveau des écoles spéciales et des écoles de formation professionnelle. En outre, une proportion significative d'intervenants ne peuvent identifier avec certitude un élève homosexuel dans leur établissement, encore plus dans les écoles de formation professionnelle. Globalement, le degré d'affirmation des élèves GLB dans leur établissement d'enseignement est faible, ce qui est compréhensible compte tenu de l'homophobie présumée ambiante et des particularités du processus de découverte et d'acceptation de son orientation sexuelle à l'adolescence². Toutefois, il ne s'agit pas d'une réalité totalement absente du milieu scolaire, encore moins dans les écoles secondaires où 41% des répondants connaissent un jeune qui s'identifie comme une personne homosexuelle.

Tableau 9

Connaissance d'un élève qui s'identifie en tant que personne homosexuelle

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas</i>
Ensemble de l'échantillon	34%	29%	37%
École spéciale	21%	55%	24%
École secondaire régulière	41%	25%	35%
École de formation professionnelle	14%	24%	62%
Centre de formation générale aux adultes	50%	13%	38%

² Voir à cet effet le document d'accompagnement de la formation « adapter nos interventions au x réalités homosexuelles », inclus à la bibliographie.

Connaissance d'un membre du personnel qui s'identifie comme une personne homosexuelle

Pour l'échantillon global, nous constatons qu'une faible majorité des répondants connaît un ou une collègue qui s'identifie comme une personne homosexuelle. Les profils pour les différents types d'établissements paraissent semblables, exception faite des centres de formation professionnelle, où le pourcentage d'incertitude est significativement plus élevé. Les données nous démontrent la faible visibilité des intervenants GLB en milieu scolaire : s'il est vrai qu'entre huit (8%) et dix (10%) pour cent des hommes adultes et qu'entre quatre (4%) et huit (8%) pour cent des femmes adultes sont d'orientation homosexuelle³, cet état de fait n'est pas « observable » dans les établissements d'enseignements de la CSDM.

Tableau 10

Connaissance d'un membre du personnel qui s'identifie en tant que personne homosexuelle

<i>Établissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas</i>
Ensemble de l'échantillon	53%	32%	15%
École spéciale	48%	42%	10%
École secondaire régulière	59%	30%	10%
École de formation professionnelle	38%	33%	26%
Formation générale aux adultes	54%	25%	21%

Présence observée de comportements ou d'attitudes homophobes

En ce qui concerne l'ensemble de l'échantillon, l'observation de comportements ou d'attitudes homophobes semble occasionnelle. Ce sont les répondants des écoles spéciales qui rapportent la plus grande fréquence de tels événements. Si on considère qu'environ la moitié des répondants issus du réseau des

³ Voir à cet effet le document d'accompagnement de la formation « pour une nouvelle vision de l'homosexualité », inclus à la bibliographie.

écoles spéciales travaillent dans un établissement desservant des élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental, peut-être pouvons-nous questionner la prévalence de comportements et attitudes homophobes chez cette clientèle. De plus, il nous paraît raisonnable d'assumer que les gestes homophobes ne sont pas nécessairement commis publiquement, encore moins devant des intervenants sensibilisés à cette question.

Par ailleurs, nous pouvons distinguer le profil des établissements desservant des adultes de celui desservant les jeunes. Par cet exercice, présenté à la figure 1, il est possible de constater que l'expression de comportements ou d'attitudes homophobes semble davantage prégnante dans les établissements pour les jeunes.

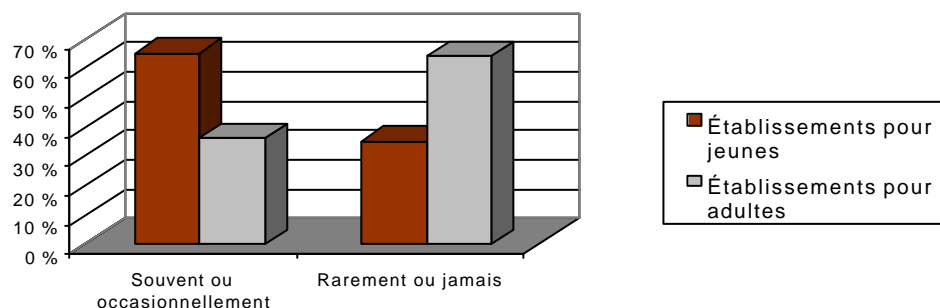
Tableau 11

Observation de comportements ou d'attitudes homophobes

<i>Établissement :</i>	<i>Souvent</i>	<i>A l'occasion</i>	<i>rarement</i>	<i>Jamais</i>
Ensemble de l'échantillon	13%	42%	22%	22%
École spéciale	30%	45%	12%	12%
École secondaire régulière	14%	48%	24%	14%
Formation professionnelle	0%	29%	19%	52%
Formation générale aux adultes	0%	29%	33%	38%

Figure 1

Distinction entre les établissements pour jeunes et les établissements pour adultes dans l'observation de comportements ou d'attitudes homophobes



Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Premières victimes d'homophobie dans les établissements

Les réponses tant pour l'ensemble de l'échantillon que pour chaque type d'établissement indiquent un consensus : les élèves seraient les premières victimes d'homophobie en milieu scolaire. Par ailleurs une forte proportion de répondants dans les établissements pour adultes souligne qu'à leur sens, aucune personne de leur milieu serait victime d'homophobie. Cette distinction nous paraît cohérente compte tenu des résultats observés à l'item précédent.

Tableau 12

Premières victimes d'homophobie en milieu scolaire

<i>Établissement :</i>	<i>Elèves</i>	<i>Personnel</i>	<i>Parents</i>	<i>Aucune</i>
Ensemble de l'échantillon	61%	8%	0%	23%
École spéciale	64%	12%	0%	15%
École secondaire régulière	71%	9%	0%	13%
École de formation professionnelle	48%	10%	0%	43%
Formation générale aux adultes	33%	0%	0%	54%

Dénonciation des actes homophobes par les victimes

On observe au tableau 13, tant pour les divers types d'établissements que pour l'échantillon global, une méconnaissance évidente de l'occurrence des dénonciations d'actes homophobes par les victimes. Pour tous les établissements, à l'exception des écoles spéciales, ce pourcentage dépasse 40%. Qui plus est, comme la figure 2 l'exprime, les répondants qui expriment un point de vue à ce niveau semblent témoigner de la rareté de telles dénonciations. Il s'agit d'un profil qui nous paraît pour le moins préoccupant. À tout le moins, nous pouvons qu'une proportion significative d'actes ou d'attitudes homophobes passe inaperçue.

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

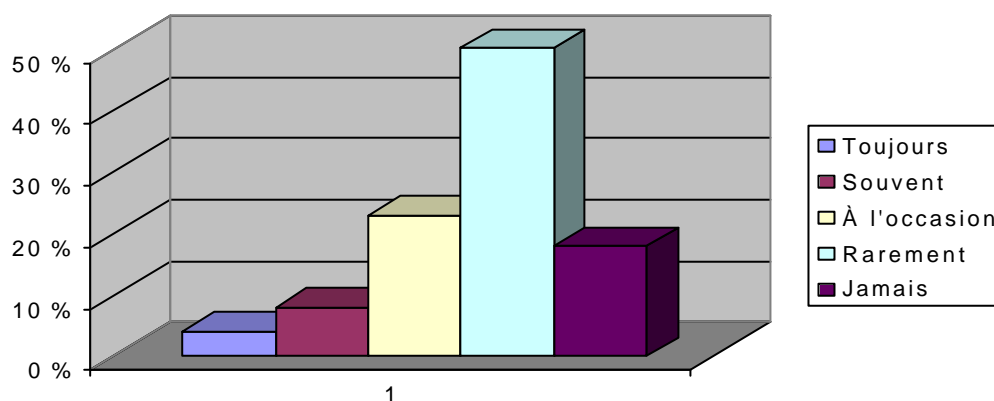
Tableau 13

Occurrence de la dénonciation des actes homophobes par les victimes

<i>Établissement :</i>	<i>Toujours</i>	<i>Souvent</i>	<i>A l'occasion</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>	<i>Ne sait pas</i>
Ensemble de l'échantillon	3%	5%	13%	30%	10%	40%
École spéciale	0%	9%	12%	21%	27%	27%
École secondaire régulière	1%	0%	16%	35%	5%	40%
Formation professionnelle	0%	0%	19%	19%	14%	48%
Formation générale aux adultes	4%	4%	8%	25%	4%	54%

Figure 2

Fréquence de la dénonciation des actes homophobes pour l'ensemble de l'échantillon, excluant les répondants qui ont répondu « je ne sais pas »



Personnes les plus susceptibles de démontrer des gestes ou des attitudes homophobes

Nous observons ici un consensus : les élèves seraient, de l'avis très majoritaire de l'ensemble de l'échantillon, les personnes les plus susceptibles de démontrer des gestes ou des attitudes homophobes. Il faut noter par ailleurs qu'une proportion

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

significative d'intervenants dans les établissements desservant des adultes avancent qu'aucune personne de leur milieu n'agit ou ne pense de la sorte.

Tableau 14

**Personnes les plus susceptibles de démontrer des gestes
ou des attitudes homophobes**

<i>Etablissement :</i>	<i>Élèves</i>	<i>Personnel</i>	<i>Parents</i>	<i>Aucune</i>
Ensemble de l'échantillon	75%	5%	0%	14%
École spéciale	88%	0%	0%	9%
École secondaire régulière	75%	4%	0%	9%
École de formation professionnelle	62%	0%	0%	33%
Formation générale aux adultes	71%	4%	0%	21%

Interventions d'organismes externes en lien avec l'homosexualité

Encore une fois, pour cet item, il faut distinguer les établissements qui desservent les 13-17 ans des établissements pour adultes : dans ce dernier cas, aucun répondant n'a été témoin d'une intervention d'un organisme externe en lien avec la problématique de l'homosexualité ou de l'orientation sexuelle. Par ailleurs, les écoles spéciales semblent accueillir davantage de tels organismes par rapport aux écoles secondaires régulières, le taux de pénétration y paraissant assez faible (29%). Toutefois, plusieurs répondants ont souligné qu'ils ne savaient pas si de tels organismes avaient été accueillis dans leur milieu.

Tableau 15

Présence d'organismes externes en lien avec l'homosexualité

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas</i>
Ensemble de l'échantillon	25%	47%	27%
École spéciale	48%	42%	10%
École secondaire régulière	29%	43%	28%
École de formation professionnelle	0%	67%	33%
Centre de formation générale aux adultes	0%	50%	50%

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Pour cet item, le questionnaire demandait aux répondants de préciser la nature des interventions qui avaient eu cours dans leur établissement. Or, parmi les vingt-quatre répondants ayant mentionné un organisme externe, huit ont fait allusion à une intervention du Projet 10, cinq autres ont mentionné le G.R.I.S. et deux répondants ont parlé d'une intervention de Gai-écoute. De plus, Action Séro-Zéro, le Théâtre Parminou et la Caravane de la Tolérance ont chacun fait l'objet d'une mention, tandis que sept répondants ont mentionné une activité de type « conférence-rencontre » sans préciser l'organisme concerné.

Par ailleurs, seize répondants ont fait référence à des activités spéciales ayant eu lieu dans leur établissement : journée sur le sida (quatre mentions), ateliers sur la sexualité et le respect, participation à la Semaine du goût de vivre, sensibilisation à l'homosexualité, pièce de théâtre sur le sujet (deux mentions pour chaque activité) ou encore journée sur l'homophobie et intervention d'une stagiaire en sexologie (une mention pour chaque activité). Enfin, quatre répondants ont mentionné des activités dans le cadre des cours de formation personnelle ou sociale (FPS) tandis que deux autres ont fait référence à des informations transmises sur l'homosexualité autour de thèmes connexes : tolérance, suicide, toxicomanies.

Règles au code de vie pour contrer l'homophobie

D'après les résultats pour l'ensemble des répondants, il s'avère que la majorité des établissements ne prévoit pas de mesures spécifiques à leur code de vie pour contrer l'homophobie. Par ailleurs, cette préoccupation semble avoir été davantage prise en compte au code de vie des écoles de formation professionnelle. Certains intervenants des établissements pour jeunes ont par contre tenu à préciser, en marge de l'item, que leur code de vie incluait des prescriptions concernant le respect de l'autre en général.

Tableau 16

Mention au code de vie de mesures visant à contrer l'homophobie

<i>Établissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas</i>
Ensemble des établissements	24%	59%	15%
École spéciale	30%	61%	3%
École secondaire régulière	18%	65%	16%
École de formation professionnelle	48%	33%	19%
Centre de formation générale aux adultes	13%	63%	25%

Ressources à l'agenda destinées aux jeunes homosexuelles et homosexuels

Quoiqu'un peu moins de la moitié de l'échantillon global souligne la présence de ressources destinées aux jeunes homosexuelles et homosexuels à l'agenda de leur établissement, certaines nuances doivent être apportées. Les écoles régulières se démarquent de l'ensemble, en ce sens qu'une plus forte majorité des établissements de cet ordre aurait inclus à leur agenda de telles ressources; de plus, certains écoles spéciales et centres de formation ont spécifié qu'elles n'avaient pas recours à un agenda d'élève, ce qui explique en partie le faible pourcentage de mention pour ces établissements.

Tableau 17

Mention à l'agenda de ressources pour les jeunes homosexuelles et homosexuels

<i>Établissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>N.S.P</i>
Ensemble de l'échantillon	46%	40%	8%
École spéciale	30%	64%	3%
École secondaire régulière	63%	31%	6%
École de formation professionnelle	19%	29%	19%
Centre de formation générale aux adultes	29%	46%	17%

Il faut toutefois nuancer les résultats qui concernent les écoles secondaires du secteur régulier. En effet, si 63% des répondants ont prétendu que leur agenda mentionnait une ressource destinée aux jeunes gais, nous ne pouvons en conclure

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

que 63% des écoles ont agi en ce sens. En regardant les données groupées par établissement, on constate en effet que pour la très forte majorité des établissements représentés, les réponses étaient partagées : les répondants de seulement deux établissements étaient unanimes à dire que leur agenda incluait une telle ressource destinée aux jeunes gais. Cette constatation tend à invalider l'item. De plus, les données de l'organisme Gai-Écoute⁴ avancent qu'environ 22% des écoles de l'ordre secondaire de la CSDM auraient inscrit l'organisme à leur agenda. Considérant à la fois ces données ainsi que le fait que d'autres organismes, à l'exclusion de Gai-écoute, auraient pu être inclus à l'agenda des établissements, nous pouvons extrapoler qu'environ la moitié des établissements d'enseignement secondaire de la CSDM mentionne à leur agenda une ressource destinée spécifiquement aux jeunes gais, lesbiennes et bisexuels ou à ceux qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle. Cette extrapolation mériterait toutefois d'être vérifiée.

⁴ Voir les références en bibliographie

Section 4 : expérience personnelle et professionnelle

Expérience d'une discussion avec un élève sur l'orientation sexuelle

Au regard des données pour l'ensemble de l'échantillon, une faible majorité des répondants aurait déjà abordé des questions relatives à l'orientation sexuelle avec un élève. En excluant les répondants des centres de formation professionnelle, cette majorité s'accroît significativement. Il faut toutefois ajouter que cette expérience des répondants ne peut correspondre au profil de l'ensemble des intervenants de la CSDM, en raison du biais d'échantillonnage précisé plus tôt.

Tableau 18

Expérience d'une discussion avec un élève sur l'orientation sexuelle

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	56%	44%
École spéciale	73%	27%
École secondaire régulière	64%	36%
École de formation professionnelle	10%	90%
Centre de formation générale aux adultes	46%	54%

Expérience d'une discussion avec un élève sur son homosexualité

Au regard des données d'ensemble, il ressort qu'une minorité des répondants a abordé avec un ou une élève de son établissement la question de l'homosexualité de ce dernier ou cette dernière. Compte tenu des difficultés liées à la découverte et à l'acceptation de son orientation sexuelle à l'adolescence, il nous apparaît cohérent que ces pourcentages soient inférieurs à ceux de la question précédente.

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Tableau 19

Expérience d'une discussion avec un élève sur son homosexualité

<i>Établissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	39%	61%
École spéciale	42%	58%
École secondaire régulière	41%	59%
École de formation professionnelle	14%	86%
Centre de formation générale aux adultes	46%	54%

Niveau d'information face à la réalité des jeunes homosexuelles et homosexuels

Dans l'ensemble, il paraît étonnant, en tenant compte du biais d'échantillonnage, que les répondants se disent si peu informés de la réalité des jeunes homosexuelles et homosexuels. En effet, près de quatre-vingt pour cent (80%) des répondants des établissements desservant les 13-17 ans et soixante-dix pour cent (70%) de l'ensemble des répondants se disent peu ou très peu informés à ce niveau. Le niveau d'information semble par ailleurs supérieur dans les établissements desservant les adultes, quoique peu de répondants se disent très bien informés.

Tableau 20

Niveau d'information face à la réalité des jeunes homosexuelles et homosexuels

<i>Établissement :</i>	<i>très bien informé</i>	<i>bien informé</i>	<i>Peu informé</i>	<i>Très peu Informé</i>
Ensemble de l'échantillon	3%	25%	48%	22%
École spéciale	0%	18%	48%	24%
École secondaire régulière	2%	20%	56%	20%
École de formation professionnelle	5%	33%	33%	29%
Formation générale aux adultes	8%	38%	33%	21%

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Disponibilité d'outils d'information ou d'intervention

De manière générale, la répartition des réponses indique que les répondants ont à leur disposition peu d'outils pour informer ou pour intervenir auprès de leur clientèle étudiante. Un plus grand pourcentage de répondants des écoles spéciales paraissent toutefois disposer de tels outils.

Tableau 21

Disponibilité d'outils d'information ou d'intervention

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	32%	61%
École spéciale	42%	55%
École secondaire régulière	34%	61%
École de formation professionnelle	24%	67%
Centre de formation générale aux adultes	21%	63%

Par ailleurs, les outils dont ont fait mention les répondants sont d'abord de l'ordre de la documentation : références à la bibliothèque ou dépliants (neuf mentions chacune), documentation de Gai-écoute (sept mentions), ressources sur Internet (six mentions), documents du Projet 10 (quatre mentions), documents du G.R.I.S., vidéo non spécifié, enregistrement de l'entrevue accordée par Monsieur Daniel Pinard à l'émission « les Francs-tireurs », code de vie de l'école et protocole de prévention du suicide (une mention chacune). Les répondants ont également souligné les personnes ressources qui leur étaient disponibles : psychologue (six mentions), infirmière (cinq mentions), travailleur social, ressources au Centre administratif de la CSDM, intervenant non-spécifié (deux mentions chacune), éducateur spécialisé, conseiller en formation et intervenant communautaire (une mention chacune). De plus, ils ont référé au contenu des cours de formation personnelle et sociale (quatre mentions) de même qu'aux activités de morale et d'éducation à la sexualité (une mention chacune).

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Soulignons enfin que très peu d'intervenants ont mentionné la disponibilité dans leur milieu de programmes ou de guides d'intervention. En fait, un seul répondant a référé au programme d'éducation sexuelle élaborée par les Centres Jeunesse de Montréal. En somme, il appert que les outils nécessaires à la planification d'une intervention concertée en lien avec l'orientation sexuelle ou l'homophobie ne sont pas à la disposition des intervenants concernés par ces problématiques.

Aise à discuter avec un élève de questions en lien avec l'orientation sexuelle

Les résultats indiquent que la très forte majorité (quatre-vingt-dix-neuf pour cent (98%)) des répondants, tous milieux confondus, serait à l'aise ou très à l'aise de discuter avec un élève de questions liées à l'orientation sexuelle, tout comme les répondants l'avaient manifesté à l'item 7. Encore une fois, cependant, il faut tenir compte du biais d'échantillonnage dans l'interprétation de ce résultat; ainsi, nous ne pouvons prétendre que ces résultats s'appliquent à tous les intervenants de la Commission scolaire.

Tableau 22

**Aise à discuter avec un élève de questions
en lien avec l'orientation sexuelle**

<i>Établissement :</i>	<i>Grande aise</i>	<i>Aise</i>	<i>Inconfort</i>	<i>Grand inconfort</i>	<i>Refus d'en parler</i>
Ensemble de l'échantillon	56%	42%	1%	0%	0%
École spéciale	55%	45%	0%	0%	0%
École secondaire régulière	54%	43%	2%	0%	0%
École de formation professionnelle	76%	24%	0%	0%	0%
Formation générale aux adultes	46%	50%	0%	0%	4%

Pertinence d'actions en lien avec l'orientation sexuelle à l'adolescence

Quoique l'ensemble des répondants s'exprime favorablement sur l'opportunité de favoriser des actions dans leurs établissements en lien avec l'orientation sexuelle à l'adolescence, il faut encore ici distinguer le point de vue des répondants des établissements pour adultes de celui des établissements desservant les jeunes de

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

13 à 17 ans. Ainsi, soixante-seize pour cent (76%) des répondants des établissements secondaires réguliers et de l'adaptation scolaire favorisent ce genre d'initiative, tandis que seulement vingt-huit pour cent (28%) des répondants desservant une clientèle adulte adoptent un point de vue similaire.

Tableau 23

Pertinence d'actions en lien avec l'orientation sexuelle à l'adolescence

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	63%	33%
École spéciale	76%	24%
École secondaire régulière	76%	18%
École de formation professionnelle	19%	81%
Centre de formation générale aux adultes	33%	58%

Quant à la teneur de telles actions, les répondants préconisent, par ordre d'importance, les actions suivantes :

Interventions ponctuelles :

- ❖ Activités de sensibilisation – démythification, dédramatisation, discussion (trente-cinq mentions)
- ❖ Activités autour de personnes ou d'organismes invités - conférences, ateliers, témoignages (trente-quatre mentions)
- ❖ Campagne d'information – publicité, dépliants, matériel remis ou diffusé, tournée des classes (vingt-trois mentions)
- ❖ Pièce de théâtre ou animation (cinq mentions)
- ❖ Information aux parents (deux mentions)
- ❖ Participation à la Semaine du goût de vivre (deux mentions)
- ❖ Intervention du conseil étudiant ou du café étudiant (deux mentions)
- ❖ Intervention dans les médias (deux mentions)
- ❖ Activité de soir pour parents et élèves (une mention)

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Activités intégrées au curriculum :

- ❖ Cours de formation personnelle et sociale (dix mentions)
- ❖ Cours d'enseignement moral et religieux (huit mentions)
- ❖ Activités de classe en général (trois mentions)
- ❖ Lectures proposées (deux mentions)

Interventions à plus long terme :

- ❖ Travail sur l'homophobie (quatre mentions)
- ❖ Ressources à mettre en place (quatre mentions)
- ❖ Formation du personnel (deux mentions)

Pertinence d'actions pour contrer l'homophobie

Les répondants sont majoritairement d'accord à envisager des actions pour contrer l'homophobie, mais selon une répartition similaire à l'item précédent, en ce sens que ce type d'initiative n'est jugé favorablement que par les répondants des établissements desservant les 13-17 ans, tel qu'en témoigne le tableau 24.

Tableau 24**Pertinence d'action pour contrer l'homophobie**

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	66%	28%
École spéciale	79%	21%
École secondaire régulière	79%	15%
École de formation professionnelle	29%	71%
Centre de formation générale aux adultes	33%	42%

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Plusieurs répondants ont par ailleurs indiqué qu'ils souhaitaient des initiatives du même ordre que celles énoncées à l'item précédent. Les répondants des établissements desservant les 13-17 ans ont ajouté, par ordre d'importance, les actions et modalités suivantes :

Activités ponctuelles

- ❖ Activités de sensibilisation – ateliers, démythification, discussion (trente et une mentions)
- ❖ Interventions de ressources externes – conférences, témoignages (vingt-neuf mentions)
- ❖ Informations, vidéo et campagne publicitaire (dix-sept mentions)
- ❖ Journées, semaines ou mois thématiques (cinq mentions)
- ❖ Animation ou pièce de théâtre (quatre mentions)
- ❖ Implication des associations étudiantes (trois mentions)
- ❖ Visite guidée du quartier gai (une mention)
- ❖ Auto-identification des membres du personnel homosexuels (une mention)

Mises en garde

- ❖ Les interventions nécessitent la présence d'un professionnel de la consultation (deux mentions)
- ❖ De telles interventions devraient être intégrées à d'autres initiatives liées à la vie commune de l'établissement (deux mentions)
- ❖ Invitation à surveiller les effets pervers de ce type d'intervention (une mention)

Cible prioritaire des interventions

Pour l'ensemble de l'échantillon, les personnes à cibler dans l'éventualité d'une intervention pour contrer l'homophobie en milieu scolaire semblent être les jeunes de l'ordre d'enseignement secondaire. Il faut toutefois préciser, tel qu'il appert au tableau 25, qu'une portion significative des réponses ont été classées « non-valides » parce que les répondants cochaient plusieurs réponses, alors que la consigne initiale leur demandait de n'en choisir qu'une seule. Par ailleurs, une portion non-négligeable (20%) de l'échantillon global souligne la pertinence d'intervenir au niveau du personnel des établissements, plus encore chez les répondants des écoles de formation professionnelle. Ces résultats concordent avec les données cumulées par Gai-écoute.

Tableau 25

Cibles d'une intervention pour contrer l'homophobie

<i>Établissement :</i>	<i>Élèves du primaire</i>	<i>Élèves du secondaire</i>	<i>Parents des élèves</i>	<i>Personnel des écoles</i>	<i>Autre</i>	<i>Rép. Non valide</i>
Ensemble de l'échantillon	5%	47%	2%	20%	5%	20%
École Spéciale	0%	73%	0%	12%	0%	15%
École secondaire régulière	8%	48%	1%	18%	1%	25%
École de formation professionnelle	0%	19%	0%	43%	24%	14%
Centre de formation générale aux adultes	8%	29%	8%	21%	8%	25%

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Section 5 : besoins d'information

Un seul item était prévu au questionnaire pour définir les besoins d'information des répondants. Encore une fois, le profil des réponses varie selon qu'ils interviennent auprès de jeunes de 13-17 ans ou auprès d'adultes, tel qu'en témoigne le tableau 26. Ainsi, la majorité (61%) de l'ensemble de l'échantillon souligne un besoin d'information alors que ce pourcentage n'est que de quatorze pour cent (14%) pour les répondants des écoles de formation professionnelle. En excluant les répondants intervenant auprès d'une clientèle adulte, plus du trois quart des répondants désirent obtenir de l'information sur les questions de l'homosexualité, de l'homophobie ou de l'orientation sexuelle.

Tableau 26

Besoins d'information sur la question de l'homosexualité, l'homophobie ou l'orientation sexuelle

<i>Etablissement :</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Ensemble de l'échantillon	61%	37%
École spéciale	70%	24%
École secondaire régulière	74%	25%
École de formation professionnelle	14%	86%
Centre de formation générale aux adultes	46%	54%

Quant à la teneur des informations souhaitées par les répondants, les commentaires se répartissent comme suit :

Thèmes suggérés :

- ❖ Homophobie et lutte aux préjugés: dix mentions
- ❖ Comment aborder les jeunes : huit mentions
- ❖ Homosexualité et orientation sexuelle : six mentions
- ❖ Homosexualité et société à l'adolescence : quatre mentions

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

- ❖ Homosexualité et vécu scolaire : trois mentions
- ❖ Homosexualité et famille : trois mentions
- ❖ Homosexualité et suicide : deux mentions
- ❖ Homosexualité et ethnicité : une mention

Documentation souhaitée:

- ❖ Information (documentation écrite) : vingt-trois mentions
- ❖ Outils d'intervention : dix-huit mentions
- ❖ Documents audiovisuels : dix-sept mentions
- ❖ Ressources disponibles en soutien aux jeunes: quinze mentions
- ❖ Outils publicitaires : dix mentions
- ❖ Outils d'animation : sept mentions
- ❖ Trousse ou guide pédagogique: six mentions
- ❖ Données de recherche et statistiques: quatre mentions

Activités souhaitées:

- ❖ Conférences : cinq mentions
- ❖ Atelier avec des jeunes homosexuelles et homosexuels: quatre mentions
- ❖ Témoignages : trois mentions
- ❖ Intervention de Gai-écoute : une mention
- ❖ Forum de discussion : une mention

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Conclusion

La passation et l'analyse du questionnaire « *besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels en milieu scolaire et interventions pour contrer l'homophobie* » a permis de recueillir les points de vue et les expériences de cent cinquante-huit intervenants de la Commission scolaire, représentant quarante-huit établissements d'enseignement. Comme il s'agissait d'intervenants identifiés par leur direction comme étant susceptibles de pouvoir répondre adéquatement à un questionnement sur la problématique des jeunes gais, lesbiennes et bisexuels en milieu scolaire, nous ne pouvons prétendre que leur point de vue est représentatif de l'ensemble des intervenants de la Commission. Toutefois, la position de ces intervenants nous permettait d'obtenir un tableau plus précis sur la situation des jeunes vivant un questionnement ou des difficultés en lien avec leur orientation sexuelle, sur les mesures mises en place pour soutenir ces derniers, sur la prévalence des problèmes d'homophobie et sur les besoins des établissements à ces égards.

Nous pouvons ainsi retenir de cette opération les conclusions suivantes :

- ❖ Les répondants des établissements s'adressant aux 13-17 ans reconnaissent très majoritairement l'importance de la problématique de l'homophobie en milieu scolaire, quoi qu'ils disent n'observer qu'occasionnellement de tels comportements et que, selon eux, peu d'actes de cet ordre soient rapportés à la direction de leur établissement. La problématique de l'homophobie en milieu scolaire mériterait donc d'être davantage mise à jour. En outre, davantage de codes de vie des établissements devraient, à notre avis, référer spécifiquement à l'homophobie.
- ❖ Une forte majorité des répondants, tous établissements confondus, se disent à l'aise ou très à l'aise face aux personnes homosexuelles, jeunes ou adultes ; ces résultats concordent avec les observations menées par Gai-écoute pour l'ensemble de la population québécoise. De plus, les intervenants auprès des 13-17 ans jugent pertinent le développement d'interventions qui concerneraient le

développement de l'orientation sexuelle à l'adolescence, et, plus encore, la lutte à l'homophobie. Ces résultats constituent à notre sens une plate-forme intéressante pour le développement de telles initiatives dans les établissements d'enseignement de la CSDM . Cependant, ces mêmes répondants, par ailleurs sensibilisés à ces problématiques, disposeraient d'un nombre restreint d'outils et seraient majoritairement peu ou très peu informés face à la réalité des jeunes homosexuelles et homosexuels. Conséquemment, il nous apparaît assez clairement que les milieux scolaires ont besoin de formation et d'outils pour guider leur intervention éducative au regard des problématiques de l'orientation sexuelle à l'adolescence ou de la lutte à l'homophobie en milieu scolaire.

- ❖ L'implication des organismes externes est bien vue des répondants, plus particulièrement les intervenants auprès des 13-17 ans. Toutefois, le taux de pénétration de ces organismes, tant au sens de leur visibilité à l'agenda scolaire qu'au sens de leur présence effective dans les milieux, paraît mitigé. Par conséquent, il appert que les initiatives des organismes externes mériteraient une meilleure diffusion.
- ❖ Le profil des établissements desservant des adultes, plus particulièrement les écoles de formation professionnelle, diffère significativement du profil des écoles secondaires au niveau de la perception du problème de l'homophobie et, par conséquent, au niveau de la volonté d'intervenir ou de développer une expertise en intervention à cet égard. Sans chercher à analyser plus en profondeur les causes de cette tendance, soulignons qu'il importera d'en tenir compte dans le contexte d'une sensibilisation des établissements aux réalités vécues par les jeunes en lien avec leur orientation sexuelle.

Considérant ces conclusions, les recommandations suivantes sont proposées, qui s'inscrivent dans une démarche de mobilisation des établissements comportant trois niveaux :

Au niveau de la sensibilisation :

- ❖ Présenter les travaux du comité restreint au Comité central de parents (CCP) de même qu'aux différents Comités de parents en regroupement (CPR) de la Commission scolaire ;
- ❖ Diffuser les résultats du sondage à l'ensemble des établissements d'enseignement de la CSDM par l'entremise des comités de coordination et de gestion (CCGR) pour chacun des regroupements ;

Au niveau de la formation :

- ❖ Offrir aux directeurs d'écoles, conformément à la demande du Comité consultatif central de gestion (CCCG), la possibilité de participer à une version adaptée de la formation « *pour une nouvelle vision de l'homosexualité* », de même que la formation « *adapter nos interventions aux réalités homosexuelles* », toutes deux mises sur pied et offertes gratuitement par le Centre de québécois de coordination sur le sida (CQCS);
- ❖ Offrir la première formation préparée par le CQCS, soit « *pour une nouvelle vision de l'homosexualité* », aux membres du Comité central de parents (CCP) de la CSDM ;
- ❖ Offrir à l'ensemble des intervenants de la Commission scolaire (professionnels de la consultation personnelle, enseignants, personnel de soutien), par le biais d'une offre du Secteur du développement des compétences, les formations préparées par le CQCS;

Au niveau de l'intervention :

- ❖ Inviter les intervenants ayant suivi les formations offertes par le CQCS à diffuser dans leur milieu les outils de sensibilisation et d'intervention qui y auront été présentés ;

- ❖ Inviter les établissements d'enseignement de la CSDM à poursuivre leur travail de sensibilisation et de démythification de l'homosexualité entrepris, notamment en collaboration avec les organismes externes en lien avec cette problématique (G.R.I.S., Projet 10, Gai-écoute et autres organismes déjà impliqués dans certains établissements);
- ❖ Réitérer l'invitation faite aux établissements scolaires par le Directeur général de la CSDM, Monsieur Pierre Bergevin, à inclure à leur agenda les références à Gai-écoute ainsi qu'à Suicide-action Montréal, de même qu'à prévoir à leur code de vie au à leur projet éducatif des mesures visant spécifiquement à contrer l'homophobie ;
- ❖ Inviter l'ensemble des établissements d'enseignement de la CSDM à se procurer la trousse d'intervention qui sera produite par la Direction de la santé publique (DSP-Montréal Centre) en collaboration avec ses partenaires de la communauté ainsi que la CSDM.

Bibliographie

- _____ (2002), **Perceptions, opinions et attitudes des Québécois à l'égard de l'homosexualité chez les jeunes garçons âgés entre 12 et 17 ans. Sondage omnibus**, Montréal, Gai-écoute et Léger Marketing.
- Berthelot, Pierre ; Irène Demczuk, Fancine Duquet, Bill Ryan et François Susset (2001), **Pour une nouvelle vision de l'homosexualité. Intervenir dans le respect de la diversité des orientations sexuelles**, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Centre de coordination sur le sida.
- Demczuk, Irène ; Michel Dorais, Lynda Peers et Bill Ryan (1998), **Adapter nos interventions aux réalités homosexuelles. Volet 1: les jeunes, leurs familles et leurs milieux de vie**, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Centre de coordination sur le sida.
- Dorais, Michel (2001), **Mort ou fif. Contexte et mobiles de tentatives de suicide chez les adolescents et jeunes hommes homosexuels ou identifiés comme tels**, Montréal, VLB éditeur.
- Harricane, Baya et Cynthia Mongbé (2001), **Perceptions, opinions et attitudes des jeunes de l'école secondaire à l'égard d'une campagne de sensibilisation sur la tolérance envers l'homosexualité. Rapport d'analyse qualitative**, Montréal, Gai –écoute et Léger Marketing.
- Harricane, Baya et Cynthia Mongbé (2000), **Perceptions et attitudes des enseignants et des parents d'élèves à l'égard de la communication sur l'homosexualité en milieu scolaire. Rapport d'analyse qualitative**, Montréal, Gai –écoute et Léger Marketing.

Annexe

Questionnaire « *Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels
et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie* »

Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie: Questionnaire

Bonjour!

Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire qui permettra à la Commission scolaire ainsi qu'à ses partenaires d'obtenir de l'information pertinente sur les services offerts aux jeunes homosexuelles et homosexuels dans nos écoles.

Le questionnaire comporte cinq sections portant sur différents aspects de votre milieu de travail, de vos connaissances et expériences et de vos besoins en rapport à la problématique de l'homophobie en milieu scolaire.

Merci encore pour le temps précieux que vous nous accordez en acceptant de compléter ce questionnaire.

Consignes

- ❖ Il est important de lire **l'ensemble du questionnaire** avant d'y répondre :
Si vous constatez que vous n'êtes pas en mesure de répondre à la majorité des questions, veuillez remettre le questionnaire à votre direction afin qu'il l'achemine à une autre personne de l'école.
- ❖ Vous devez prendre connaissance de la définition de l'homophobie qui vous est présentée en préambule :
Cette définition vous sera utile pour mieux comprendre le sens de certaines questions.
- ❖ Il est important de répondre à **chacune des questions**

Notez que le masculin utilisé tout au long du texte désigne autant les femmes que les hommes

(le questionnaire débute à la page suivante)

Préambule :

Définition de l'homophobie

Lisez attentivement la définition du terme « homophobie » que nous vous suggérons. Cette définition vous aidera à comprendre le sens de certains des items du questionnaire.

De manière générale, l'homophobie peut être décrite comme de l'aversion, de la peur ou de la haine envers des individus attirés par d'autres individus du même sexe. Elle peut s'exprimer de différentes manières :

- ❖ **L'homophobie verbale** consiste à insulter, à plaisanter, à utiliser un vocabulaire négatif ou péjoratif qui stigmatise les homosexuels ou l'homosexualité.
- ❖ **L'homophobie personnelle** représente le fait de se sentir anormal, bizarre ou malade. Ces sentiments surviennent généralement lorsque l'adolescent se compare à ses pairs hétérosexuels.
- ❖ **L'homophobie interpersonnelle** consiste à vivre un sentiment de peur à l'égard des homosexuelles et homosexuels qui se traduit par des insultes, de l'évitement, de la violence verbale ainsi que de la violence physique.
- ❖ **L'homophobie institutionnelle**, quant à elle, consiste à discriminer les homosexuelles et les homosexuels par l'entremise des institutions, des lois et des règlements.
- ❖ **L'homophobie sociale et culturelle** favorise l'hétérosexualité au détriment de l'homosexualité par des privilèges inconscients, des valeurs sociales, religieuses ou culturelles.
- ❖ **L'homophobie intériorisée** consiste chez les homosexuelles et les homosexuels à se dévaloriser, à se détester et à détester ses pairs de même orientation. Elle est généralement causée par l'intériorisation de préjugés et des normes sociales homophobes.
- ❖ **L'hétérosexisme** consiste à supposer que tous les êtres humains sont hétérosexuels et que l'hétérosexualité constitue la seule option valable.

(continuez à la page suivante)

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

Première section :
Profil du répondant

**Répondez à chacune des questions 1 à 5
en ne cochant qu'une seule case par question**

1. Vous êtes :

- un homme
- une femme

2. Vous êtes âgé(e) :

- entre 20 et 29 ans
- entre 30 et 39 ans
- entre 40 et 49 ans
- entre 50 et 59 ans
- de 60 ans ou plus

3. Vous occupez un poste de :

- directeur
- enseignant
- professionnel
- personnel en soutien technique
- personnel en soutien administratif
- autre, spécifiez : _____

4. Dans le cadre de vos fonctions, vous rencontrez les élèves :

- individuellement
- en groupe
- individuellement et en groupe

5. Vous intervenez surtout auprès d'élèves:

- de niveau secondaire régulier
- de niveau secondaire en adaptation scolaire
- en formation professionnelle
- en formation générale aux adulte
- autre, spécifiez : _____

(continuez à la page suivante)

Deuxième section :
Opinions et valeurs

**Répondez à chacune des questions 6 à 8
en ne cochant qu'une seule case par question**

6. Trouvez-vous que l'homophobie est une réalité importante en milieu scolaire?
- oui
 - non
7. **En général, comment vous sentez-vous face à une personne homosexuelle?**
- très à l'aise
 - à l'aise
 - mal à l'aise
 - très inconfortable
8. **Connaissez-vous, dans votre entourage ou dans votre école, une adolescente ou un adolescent homosexuel ?**
- oui
 - non

Troisième section :
Conditions du milieu

**Répondez à chacune des questions 9 à 17
en ne cochant qu'une seule case par question.
Lorsque requis, précisez brièvement vos réponses.**

9. **Y a-t-il, dans mon école, des élèves qui s'identifient comme une personne homosexuelle?**
- oui
 - non
 - je ne sais pas

(continuez à la page suivante)

10. **Y a-t-il, dans votre école, des adultes qui s'identifient comme une personne homosexuelle?**
- oui
 - non
 - je ne sais pas
11. **Avez-vous déjà été témoin d'attitudes ou de comportements homophobes dans votre école?**
- souvent
 - à l'occasion
 - rarement
 - jamais
12. **D'après vous, quelles sont les premières victimes d'attitudes ou de comportements homophobes dans votre école ?**
- les élèves
 - le personnel
 - les parents
 - Il n'y a pas de victimes d'attitudes ou de comportements homophobes dans mon école
13. **Selon vous les personnes victimes d'actes homophobes dans votre école en font-elles rapport à la direction, à un enseignant ou à un professionnel?**
- toujours
 - souvent
 - à l'occasion
 - rarement
 - jamais
 - Je ne sais pas
14. **D'après vous, quelles sont les personnes les plus susceptibles de démontrer des attitudes ou des comportements homophobes dans votre école ?**
- les élèves
 - le personnel
 - les parents
 - Il n'y a pas de personnes qui démontrent des attitudes ou des comportements homophobes dans mon école

(continuez à la page suivante)

15. Votre école a-t-elle accueilli des organismes externes pour des activités d'information ou de sensibilisation liées à la question de l'homosexualité?

- oui
- non
- je ne sais pas

Si oui, décrivez brièvement la nature de ces interventions :

16. Dans le code de vie de votre école, fait-on mention de règles visant à contrer l'homophobie?

- oui
- non
- je ne sais pas

17. Fait-on mention, dans l'agenda de votre école, de ressources destinées aux jeunes homosexuelles et homosexuels ?

- oui
- non
- je ne sais pas

Quatrième section :

Expérience personnelle et professionnelle

**Répondez à chacune des questions 18 à 25
en ne cochant qu'une seule case par question.
Lorsque requis, précisez brièvement vos réponses.**

18. Dans le cadre de vos interventions, des élèves ont-t-ils déjà discuté avec vous de questions relatives à l'orientation sexuelle?

- oui
- non

(continuez à la page suivante)

Document interne –

Toute reproduction, diffusion ou utilisation par un tiers extérieur à la Commission scolaire de Montréal est interdite, sauf avec autorisation expresse de l'auteur principal.

19. Dans le cadre de vos interventions, un élève a-t-il discuté avec vous de son homosexualité?

- oui
- non

20. Par rapport à la réalité des jeunes homosexuelles et homosexuels dans votre école :

- vous êtes très bien informé
- vous êtes bien informé
- vous êtes peu informé
- vous êtes très peu informé

21. Dans votre école, avez-vous à votre disposition des outils d'information ou d'intervention portant sur la question de l'orientation sexuelle?

- oui
- non

Si oui, quels sont-ils?

22. Si un élève de votre école vous abordait pour discuter de questions en lien avec l'orientation sexuelle, vous seriez :

- très à l'aise
- à l'aise
- inconfortable
- très inconfortable
- vous refuseriez d'en parler

(continuez à la page suivante)

23. Y aurait-il lieu de favoriser, dans votre école, des activités en lien avec l'orientation sexuelle à l'adolescence?

- oui
- non

Si oui, comment pourrait-on procéder?

24. Y aurait-il lieu de favoriser, dans votre école, des activités visant à prévenir ou à contrer l'homophobie?

- oui
- non

Si oui, comment pourrait-on procéder?

25. Dans l'éventualité d'une intervention pour contrer l'homophobie dans votre école, qui devrait-on cibler en priorité?

- les élèves de niveau primaire du bassin de votre école
- les élèves de niveau secondaire
- les parents
- le personnel de l'école
- d'autres personnes (spécifiez): _____

(continuez à la page suivante)

Cinquième section :
Besoins d'informations sur la question de l'homosexualité

Répondez à la questions 26
Lorsque requis, précisez brièvement votre réponse
à la question 27.

26. Aimeriez-vous recevoir plus d'information sur *l'homosexualité, l'homophobie ou sur l'orientation sexuelle?*
- oui
 - non
27. Si vous avez répondu oui à la question 26, quel type d'information aimeriez-vous recevoir?

Le questionnaire se termine ici.
Veillez s'il vous plaît insérer votre copie complétée
dans une enveloppe que vous scellerez et que vous transmettez par courrier
interne à M. Daniel Martin, conseiller pédagogique aux services complémentaires,
au Centre administratif de la CSDM (3^{ème} Ouest).

Veillez s'il vous plaît lui transmettre le questionnaire
avant le vendredi, 25 janvier 2002.

Nous vous remercions de votre aimable collaboration.

Les membres du Comité restreint de la Table chargée d'étudier la
problématique du suicide et les besoins des jeunes homosexuelles et
homosexuels en milieu scolaire.